



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital de 2 200 000 €
Siège social à VEYRAS (Ardèche) – 104 Route du Pesage
386 620 165 R.C.S. AUBENAS

Documents comptables semestriels

Comptes consolidés au 30 juin 2015

I COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2015
(En milliers d'euros.)

	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Chiffre d'affaires	3.1	52 850	46 058	95 406
Achats consommés		(13 319)	(12 309)	(24 573)
Charges de personnel		(22 416)	(19 861)	(41 203)
Charges externes		(11 250)	(9 569)	(20 211)
Impôts et taxes		(858)	(879)	(1 495)
Amortissements		(1 447)	(1 233)	(2 556)
Variation des stocks en cours et produits finis		258	1 084	1 347
Autres produits d'exploitation		334	489	1 175
Autres charges d'exploitation		(474)	(131)	(264)
Résultat opérationnel		3 678	3 649	7 625
Produits de trésorerie et équivalents		262	216	486
Coût de l'endettement financier brut		(268)	(131)	(257)
Coût de l'endettement financier net	3.2	(6)	85	229
Autres produits financiers			-	
Autres charges financières			-	
Charge d'impôt sur le résultat	3.3	(1 497)	(1 469)	(2 993)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 175	2 265	4 861
Intérêts ne conférant pas le contrôle		96	126	227
Part du Groupe		2 076	2 138	4 634
Résultat de base par action et dilué (en euro)	2.9	3,7	3,8	8,3

II TABLEAU DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros.)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 175	2 265	4 861
Ecart de conversion	216	101	299
Ecart actuariel		(170)	(233)
Actifs disponibles à la vente			
Instruments dérivés de couverture			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	216	(69)	66
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	216	(69)	66
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	46	(1)	29
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	262	(70)	95
Total des produits et charges de la période	2 437	2 195	4 957

III BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2015
(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Actifs non courants :			
Goodwills	1.3.1	10 228	9 327
Autres Immobilisations incorporelles	2.3	706	797
Immobilisations corporelles	2.1	9 350	8 844
Actifs financiers		380	429
Participations mises en équivalence	2.4.1		
Impôts différés actif	2.8	1 297	1 220
Total		21 961	20 618
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	15 284	13 661
Créances clients et autres créances		30 166	28 399
Créance d'impôt exigible		-	841
Autres débiteurs	2.6	2 429	1 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.7	26 446	23 985
Total		74 325	68 800
Total général		96 286	89 418

Passif	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Capitaux propres :			
Capital	2.9	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 487	4 487
Réserves consolidées		41 338	37 493
Actions propres	2.9	(310)	(311)
Résultat consolidé part du Groupe		2 079	4 634
S/Total Capitaux propres attribuables au Groupe		49 794	48 503
Intérêts ne conférant pas le contrôle :	2.10		
Dans les réserves		1 322	1 090
Dans les résultats		96	227
Total Capitaux propres		51 212	49 821
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.12	2 851	2 334
Impôts différés passif	2.8	512	637
Dettes financières long terme	2.11	6 239	4 772
Total		9 602	7 744
Passifs courants :			
Dettes financières court terme	2.11	3 111	3 001
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 536	7 994
Passif d'impôt exigible		269	
Autres passifs courants	2.13	22 555	20 858
Total		35 472	31 854
Total général		96 286	89 418

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2013	2 200	4 487	(363)	33 949	4 484	1 224	45 981
Dividendes versés					(1 004)	(18)	
Affectation du résultat antérieur				3 480	(3 480)		
Actions propres			58				
Ecarts actuariels				(170)			
Ecart de conversion				101		(1)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 138	126	
Capitaux propres au 30/06/2014	2 200	4 487	(305)	37 359	2 138	1 331	47 210
Dividendes versés					(1)	(146)	
Affectation du résultat antérieur				(1)	1		
Actions propres			(6)				
Ecarts actuariels				(63)			
Ecart de conversion				198		30	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 496	101	
Capitaux propres au 31/12/2014	2 200	4 487	(311)	37 494	4 634	1 318	49 821
Dividendes versés					(1 005)	(42)	
Affectation du résultat antérieur				3 629	(3 629)		
Actions propres			1				
Ecarts actuariels							
Ecart de conversion				215		46	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 079	96	
Capitaux propres au 30/06/2015	2 200	4 487	(310)	41 338	2 079	1 418	51 212

V TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En milliers d'euros.)

	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	2014
Opérations d'exploitation			
Résultat ^(*)	3 168	3 162	6 716
Amortissements des immobilisations	1 447	1 233	2 556
Dotations et reprise sur provision pour risques et charges	355	(112)	(118)
Résultat de cession d'immobilisations	(109)	(24)	(132)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires			
Charges d'impôt (variation impôt différé)	24	85	(30)
Coût de l'endettement financier net	116	111	152
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(534)	860	4 468
Intérêts payés	(112)	(113)	(150)
Impôt sur le résultat payé	21	(803)	(2 235)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 376	4 398	11 226
Opérations d'investissement			
Intérêts reçus			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(243)	(112)	(346)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 396)	(1 276)	(3 435)
Acquisitions d'immobilisations financières	(6)	(25)	(64)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	168	70	228
Remboursements d'actifs financiers	10	52	83
Variation intérêts minoritaires	100	107	93
Acquisition de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise	(1 263)		(2 295)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(2 630)	(1 184)	(5 736)
Opérations de financement			
Augmentation de capital dans les filiales			
Rachats et reventes d'actions propres	1		52
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	3 189	57	4 134
Remboursements d'emprunts	(1 797)	840	(3 023)
Variation des mobilisations de créances		(1 740)	
Autres ^(**)	3 046		
Dividendes versés	(1 005)		(1 005)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	3 433	(843)	158
Impact des variations de taux de change	216	101	299
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	5 397	2 472	5 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 984	15 036	15 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	26 381	17 508	20 984
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	5 397	2 472	5 948

(*) – Résultat net part du Groupe avant charge d'impôt exigible

(**) – Classement hors trésorerie de l'intégralité des emprunts souscrits à plus d'un an à l'origine

VI ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2015

(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 24 septembre 2015.

Faits caractéristiques de la période :

En Janvier 2015, la société Precia Molen Service S.A.S. a procédé à l'acquisition du groupe familial Le Barbier, spécialiste du pesage industriel et commercial sur le grand quart nord-est de la France.

1 Principes de consolidation et méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A., 07 000 Privas	386 620 165	Société Mère
Precia Molen Service S.A.S, 07 000 Privas	349 743 179	99,99
Le Barbier SAS ⁽³⁾	338 129 463	100,00
Pesage Vial SAS ⁽³⁾	340 345 040	100,00
Etablissements Le Barbier SAS ⁽³⁾	361 500 150	100,00
Pesage Service Diffusion SAS ⁽³⁾	351 995 220	100,00
Molen BV, Breda	Pays-Bas	100,00
Precia Molen Nederland BV, Breda ⁽¹⁾	Pays-Bas	100,00
MOLEN BELGIUM NV, Puurs	Belgique	100,00
Precia Molen UK Ltd, Birmingham	Royaume-Uni	100,00
Shering Weighing Ltd, Dumferline ⁽²⁾	Royaume-Uni	100,00
Precia Polska Sp.z.o.o., Cracovie	Pologne	100,00
Precia Molen CZ S.r.o., Pragues	République Tchèque	100,00
Precia Molen Maroc SARL, Casablanca	Maroc	60,00
Precia Molen Scandinavia A.S., Lierstranda	Norvège	90,00
Precia Molen India Ltd, Chennai	Inde	75,00
Precia Molen Ro, Bucarest	Roumanie	100,00
Precia Molen Australia Pty Ltd, Sydney	Australie	100,00
Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda, Sao Paolo	Brésil	100,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd, Ashbourne	Irlande	40,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

(2) Cette société est détenue de manière indirecte via Precia Molen UK Ltd

(3) Sociétés détenues directement ou indirectement par Precia Molen Service SAS

Toutes ces sociétés sont consolidées en intégration globale et ont arrêté leurs comptes au 30 juin 2014.

1.1.2 Evolution du périmètre

Les sociétés Le Barbier SAS, Pesage Vial SAS, Etablissements Le Barbier SAS et Pesage Service Diffusion SAS sont à présent incluses dans le périmètre de consolidation.

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2014.

1.3 Normes applicables

Les normes et interprétations utilisées au 31 décembre 2014 ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2015. Celles-ci portent sur :

IFRIC 21 « Droits ou taxes »

Améliorations annuelles, cycle 2011-2013.

Les normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur portent sur :

Textes adoptés par l'Union européenne :

IAS 19 amendée « Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel »

Améliorations annuelles, cycle 2010-2012.

Textes non adoptés par l'Union européenne

IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

IAS 16 et IAS 38 amendées « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables »

IFRS 11 amendée « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes »

IFRS 10 et IAS 28 amendées « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou coentreprise »

IAS 1 « Initiative concernant les informations à fournir ».

Améliorations annuelles, cycle 2012-2014

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessus sont applicables aux périodes annuelles ouvertes postérieurement au 1^{er} janvier 2016 à l'exception de la norme IFRS 9 (non connue à cette date).

IFRIC 21 est appliquée par le Groupe depuis le 1^{er} Janvier 2014.

Le Groupe Precia Molen a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes de ces futures normes.

Le Groupe ne s'attend pas non plus à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

1.4 Principes comptables de consolidation

1.4.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2010, la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1er janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 30 juin 2015 est de 602 K€.

1.4.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 30 juin 2015.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation positive des capitaux propres de 216 K€ sur la période.

1.4.3 Traitement de la conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et les passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Pour comptabiliser les pertes et les gains de change, les actifs financiers monétaires sont comptabilisés au coût amorti en devises d'origine. Les différences de change provenant de la variation du coût amorti sont reconnues en compte de résultat, les autres variations sont reconnues directement en capitaux propres.

1.4.4 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du Groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.4.5 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnement direct puis validées par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.4.6 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.4.7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.5 Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions et notamment des engagements de retraite ainsi que de la valorisation des actifs non courants. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.6 Principes et méthodes d'évaluation appliquées

1.6.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	15 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier, matériel de bureau	10 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus

élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Au cours de l'exercice, qu'aucun indice de perte de valeur identifié au 30 juin 2015.

1.6.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Le Groupe a regroupé ses immobilisations en UGT correspondant à un site de production ou à une filiale de commercialisation (éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens). Les entités du Groupe ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée constituent également des UGT indépendantes.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.6.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.6.4 Instruments financiers

Actifs disponibles à la vente : Titres de participation

Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.6.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.6.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.6.7 Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.6.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 30 juin 2015, la société dispose d'actions propres pour un cout total de 310 K€.

La société a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marché Financiers, à ARKEON Finance.

Au 30 Juin 2015, la position titres du contrat est de 54 titres valorisés pour 6 K€.

1.6.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.6.10 Avantages au personnel

Le Groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le Groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le Groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.6.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2 Explication des postes du bilan

2.1 Goodwills

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	30 juin 2015
Goodwills	9 327	902	-	10 228

Dont 149 K€ d'augmentation due aux écarts de conversion

2.1.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Le Barbier SAS, Pesage Vial SAS, Etablissements Le Barbier SAS et Pesage Service Diffusion SAS en janvier 2015.

La considération totale versée pour l'acquisition de ces sociétés est de 2 433 K€, la juste valeur des actifs et passifs acquis de 1 658 K€ soit un montant total de goodwill de 752 K€.

2.2 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	30 juin 2015
Autres immobilisations incorporelles	2 785	144	3	2 925
Immobilisations corporelles	29 487	2 316	771	31 032
Actifs financiers	492	11	10	494
Participations mises en équivalence	-	-	-	-
Total	32 764	2 471	785	34 451

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à des investissements en matériel de production de service (matériel de transport) et correspondant à des acquisitions directes ou via l'entrée dans le périmètre des sociétés Le Barbier.

2.3 Etat des amortissements

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	30 juin 2015
Autres immobilisations incorporelles	1 988	234	3	2 219
Immobilisations corporelles	20 643	1 752	713	21 682
	22 631	1 986	716	23 901

2.4 Actifs financiers

2.4.1 Sociétés non consolidées

BACSA S.A. Participation de 19,00 % du capital :	98
Diverses participations	112

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 98 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

2.4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés essentiellement d'avances et d'acomptes à long terme.

2.5 Evolution des stocks

Détail des stocks	30/06/2015	31/12/2014
Matières premières et approvisionnements	6 125	5 218
En cours de production	3 023	2 414
Produits intermédiaires et finis	1 873	2 189
Marchandises	4 262	3 840
Stocks	15 284	13 661

2.6 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA)	641	641	-
Fournisseurs avances et acomptes	126	126	-
Charges constatées d'avance	486	486	-
Divers débiteurs	1 176	1 176	-
Débiteurs divers	2 429	2 429	-

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2015	31/12/2014
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	14 745	14 405
Valeur mobilières de placement	626	
Disponibilités	11 073	9 580
TOTAL	26 446	23 985

(1) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment

2.8 Impôts différés

	30/06/2015	31/12/2014
Impôts différés sur différences temporelles	634	643
Impôts différés sur retraitements de consolidation	634	552
Impôts différés actifs	1 268	1 195

	30/06/2015	31/12/2014
Impôts différés sur amortissements	491	518
Impôts différés sur différences temporelles	22	119
Impôts différés passifs	512	637

2.9 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 15 093 actions, soit 2,63 % du capital pour une valeur d'acquisition de 310 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 558 181), c'est à dire hors actions propres.

2.10 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 60 % de capital de Precia Molen Irl Ltd, 25 % de Precia Molen India Ltd, aux 40% de Precia Molen Maroc SARL et aux 10% de Precia Molen Scandinavia AS détenus par des tiers. Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent 2,8% des capitaux propres.

2.11 Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit ⁽¹⁾	8 727	2 647	5 904	177
Contrats de location financement	288	172	116	-
Associés et divers	267	224	42	
S/Total dettes financières long terme				
Dettes financières court terme	68	68		
Total	9 350	3 111	6 063	177

(1) dont 100% à taux fixes ou à taux variables accompagnés d'une couverture de taux.

Information comparative exercice 2014	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	7 773	3 001	4 672	100

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme

Garantie	Montant garanti	Capital restant garanti
Nantissements de Compte à terme	4 981	4 394
Total	4 981	4 394

2.12 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges	1 053	765		392	1 426
Risques clients	105	2			107
Pensions					
Indemnités de départ en retraite (1)	864	198	56	1	1 006
Provisions pour impôts	201				201
Autres avantages sociaux	111				111
Provisions long terme	2 335	966	56		2 851

Information comparative exercice 2014	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme	2 195	1 203	709	355	2 334

- (1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le Groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 2,25 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/65 ans, taux de contribution patronale : 42 %. La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 1 927 K€ (2014 – 1 814 K€). Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0.5%, l'engagement total du Groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) augmenterait d'environ 6,0%. La variation des mouvements de l'exercice des provisions pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée directement en résultat dans le poste « charges de personnel ». L'augmentation de la période de 198 K€ correspond aux charges de la période nettes d'un versement de 100 KEUR.

Le Groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le Groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le Groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision.

Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le Groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient principalement les risques de recouvrement sur créances clients, ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 30 juin 2015 est de 1 927 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 1 006 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.13 Détail des autres passifs courants

	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fiscales et sociales	13 687	13 998
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 791	1 166
Autres dettes	3 526	2 201
Produits constatés d'avance	3 551	3 493
Total autres passifs courants	22 555-	20 858

2.14 Engagements hors bilan

2.14.1 Cautions bancaires export

Le Groupe bénéficie d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin.

2.15 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible. Le client le plus important représente 3,7% du chiffre d'affaires (3,7 % en 2014). Les dix premiers clients représentent environ 10 % du chiffre d'affaires (10,4 % en 2013). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98% des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 30 juin 2015, la juste valeur d'un contrat de vente à terme de devise (GBP) d'un nominal de 1 320 K€ est de - 195 K€.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0.8 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %¹.

¹ Données 2014

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.16 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations, il s'agit essentiellement de matériel de transport.

Impact sur le bilan au 30 juin 2015:

Immobilisations nettes	215	
Dettes financières	288	(dont 172 à moins d'un an et 116 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif	55	
Impôt différé passif	104	
Impact sur les réserves	(33)	

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	(140)
Résultat	(88)

3 Explications des postes du compte de résultat

3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du Groupe et son reporting financier est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs immobilisés :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	14 403 70%	71%
Hors de France	6 261 30%	29%

<u>Répartition des amortissements :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	1 578 77%	79%
Hors de France	460 23%	21%

<u>Répartition des investissements :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	1 482 57%	56%
Hors de France	1 138 43%	44%

<u>Répartition des passifs non courants :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	8 697 94%	93%
Hors de France	585 6%	7%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	37 879 72%	69%
Hors de France	14 972 28%	31%

<u>Ventilation du résultat opérationnel :</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	3 146 86%	70%
Hors de France	532 14%	30%

<u>Effectifs moyens</u>	30/06/2015	31/12/2014
France	614	572
Hors de France	270	249
Total	884	820

3.2 Coût de l'endettement financier net

	30/06/2015	31/12/2014
Gains de change	89	74
Reprises de provisions		
Produits sur valeurs de placement	115	241
Divers produits financiers	57	171
Produits de trésorerie et équivalents	262	486

	30/06/2015	31/12/2014
Intérêts	116	152
Pertes de change	94	85
Dotation aux provisions	51	-
Intérêts locations financements	7	20
Diverses charges financières	-	-
Coût de l'endettement financier brut	268	257

3.3 Impôt sur le résultat

3.3.1 Charge d'impôt

Exigible	(1 695)
Différé(1)	198
Net (charge)	(1 497)

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.8

3.3.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat	2 175
Résultat avant impôt	3 672
Charge d'impôt comptabilisée taux apparent : 40.8 %	(1 497)
Charge d'impôt théorique	(1 264)
Différence	(233)

Différences permanentes	(30)
Economie d'impôts sur produits non imposables	218
Actifs d'impôt non activés antérieurement	12
Actifs d'impôt non activés	(162)
Variation de taux d'impôt	(218)
Divers	(53)
Total	(233)

3.3.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service S.A.S..

3.4 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Frais d'audit	pwc	RM Consultants	Auditeurs des filiales
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			
Émetteur	12	12	
Filiales intégrées globalement	4	4	34
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes			
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
Total	16	16	34

4 Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées. Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières à long terme.

	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 446	23 985
Dettes financières court terme ^(*)	(65)	(3 001)
Trésorerie	26 381	20 984

(*) - Comprend au 31 décembre 2014, la part à moins d'un an des emprunts souscrits à plus d'un an à l'origine.

VII ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire

René COLOMBEL

VIII CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS DE PRECIA SA

	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	22 860	20 944	4 1427
Résultat d'exploitation	1 184	626	1 184
Résultat courant avant impôt	5 234	4 189	3 805
Résultat net	3 607	4 206	5 432

Le Président du Directoire

René COLOMBEL

**IX RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015**

Aux actionnaires,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451 -1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Precia SA, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

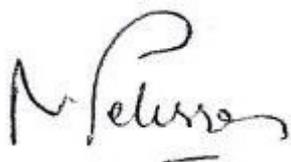
II. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Lyon et Valence, le 29 septembre 2015

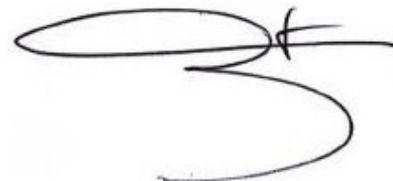
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Natacha Pelisson

RM Consultants Associés



Nicanor Ricote